



Retranscription – Extraits d’une intervention

Le tragique de l’acte de juger,

D’après les propos de Pierre Judet de la combe,

Par Sylvie Perdriolle

1 *Pierre Judet de la Combe¹, helléniste, philologue, directeur d’études à l’EHESS, a commenté le texte des Euménides d’Eschyle lors de la séance du 7 mars 2016 du séminaire sur l’acte de juger organisé par l’IHEJ. Les notes qui suivent sont une retranscription partielle de son intervention orale (et non écrite). Son commentaire suit des extraits de la pièce qui sont publiés sur le site de l’IHEJ en complément de l’enregistrement audio de son intervention.*

Pourquoi les Euménides ?

Pierre Judet de la Combe explique pourquoi il s’est intéressé à la pièce des *Euménides*, pièce d’Eschyle. Il a travaillé avec des troupes de théâtre, notamment avec le théâtre du Soleil. Or les interprétations courantes de cette pièce manquaient une dimension théâtrale et ne procédaient pas suffisamment à l’analyse de cette pièce comme étant l’œuvre d’un auteur, Eschyle.

Eschyle est un grand poète tragique grec, sept tragédies sont parvenues jusqu’à nous dont la trilogie de l’*Orestie* qui date de 458 avant Jésus-Christ : *Agamemnon*, *les Choéphores*, *les Euménides* (« les bienveillantes »). Souvent la pièce des *Euménides* est analysée soit du côté du tragique, de la profondeur, de la crise morale du héros, soit du côté du politique, en faisant de la tragédie le reflet de l’expression d’une cité.

Or, Eschyle pose la question du vivre ensemble dans une cité, il va d’ailleurs laisser cette problématique ouverte, et pour l’aborder, de manière paradoxale, il va prendre le sujet du crime, ici le crime de matricide, événement monstrueux en soi, ainsi que la chaîne des crimes qui balise l’histoire des Atrides. Son hypothèse est que pour fonder un ordre juste il faut partir du crime, de ce qui paraît rendre impossible le jugement pour faire non pas une théorie du droit mais une

¹ Pierre Judet de la Combe a écrit, notamment, *Les Tragédies grecques sont-elles tragiques ? : Théâtre et théorie*, Bayard, coll essais, 2010, et *Rationalisation du droit et fiction tragique : les Euménides* dans

Retranscription partielle de l'intervention de Pierre Judet de la Combe

expérimentation du droit. Il expose les solutions, le problème est posé, il donne une solution qui est dramaturgique, il ne construit pas un concept. Pourtant cette pièce sera ensuite très souvent reprise et le point de départ de nombreux développements théoriques.

Eschyle pose donc dans sa pièce le problème suivant : qu'est ce qui fait une vie sociale quand les crimes s'enchainent ?

1. La trilogie de l'*Orestie* : l'impossibilité du jugement après le meurtre du roi. *Agamemnon*.²

458, date de la publication de l'*Orestie*, est une date particulière de l'histoire de la Grèce, cette pièce se situe suite à une énorme crise politique et aux réformes démocratiques qui ont suivi. L'Aéropage n'est plus un conseil aristocratique qui gouverne, le gouvernement de la cité est devenu démocratique et l'Aéropage est un tribunal qui juge désormais des meurtres et dont l'organisation va aussi répondre à des exigences démocratiques.

Cette trilogie raconte l'histoire d'Oreste : Agamemnon, roi de Mycènes et d'Argos, a été un des rois les plus puissants de Grèce. Il a engagé la guerre contre les troyens, une guerre juste suite à l'enlèvement d'Hélène, fille du roi de Sparte chez qui Agamemnon était réfugié à ce moment. Mais alors qu'il est le commandant en chef des troupes, la flotte ne peut pas partir en raison des vents contraires envoyés par Artémis. Artémis demande à Agamemnon de sacrifier sa fille Iphigénie pour permettre à la flotte de partir. Agamemnon va sacrifier sa fille et la flotte pourra partir.

L'analyse classique retient qu'Artémis voulait venger une offense faite par Agamemnon et que celui-ci devait pour apaiser les colères de la déesse sacrifier sa fille Iphigénie.

Cette analyse n'est pas reprise par Eschyle. Agamemnon doit payer les crimes qu'il va commettre à Troie pour une autre raison. Artémis est la déesse des enfants, de l'enfantement, de la vie innocente et en faisant la guerre celui-ci va tuer des enfants. Elle s'oppose au départ de la flotte parce que la guerre va être meurtrière. **La contradiction tragique est que la guerre est juste**, Eschyle ne reprend pas l'idée de la faute d'Agamemnon, **c'est un acte guerrier juste qui va rendre le roi injuste**. Artémis lui demande de tuer sa fille, une enfant innocente, l'équivalence de la mort des enfants qui vont être tués à Troie.

Agamemnon va sacrifier sa fille. Cet acte religieux va « marcher » puisque la flotte va pouvoir partir et il sera victorieux. Mais cet acte qui est religieux pour les dieux est un crime pour les hommes. « Où n'est pas le mal ? » dit-il, sacrifier sa fille ou désertier la flotte alors qu'il est roi. C'est la contradiction tragique, le droit est pris dans cette contradiction.

Or le roi ne peut pas être jugé, il a conduit une guerre juste et la justice suppose un crime.

Mais Clytemnestre, son épouse, le tuera au retour de cette guerre victorieuse. Dans une scène érotique, elle désigne en le tuant leur union ; en tuant leur fille, c'est leur union qu'a tué Agamemnon.

² Voir les extraits du texte cités par Pierre Judet de la Combe qui sont l'objet de son commentaire, site IHEJ.

Retranscription partielle de l'intervention de Pierre Judet de la Combe

Oreste est appelé à son tour par Apollon à venger son père et, dix ans après, il revient et tue sa mère, Clytemnestre. Il devient fou et va retrouver le dieu qui lui a demandé ce crime pour être purifié. Apollon purifie Oreste qui se présente purifié mais coupable à Athènes.

En l'absence de l'institution d'un tribunal, la loi qui s'applique est mécanique : « celui qui tue paie le prix,... celui qui a agi subit. C'est la loi ». **La malédiction est la répétition de cette succession faute/châtiment en l'absence d'une instance tierce.** Le droit en condamnant la faute considère a priori les actions des individus qu'il identifie auparavant en autant de cas répréhensibles. En émettant des règles contraignantes qui généralisent et ne tiennent pas compte des histoires individuelles, il fonctionne comme une malédiction. C'est cette forme rationnelle du droit, cette forme binaire qui est une malédiction. « Du misérable, vous faites un coupable » selon le mot de Goethe, le droit est de l'ordre du destin.

La pièce des *Euménides* se déroule après ce meurtre. Oreste demande l'asile à Athéna mais les Erinyes le poursuivent et demandent que soit vengée la mort de Clytemnestre. Athéna fonde pour le juger le tribunal de l'Aéropage. Apollon vient plaider la cause d'Oreste contre les Erinyes qui font le chœur. Oreste est acquitté par l'Aéropage ; un accord politique et religieux intervient ensuite entre Athéna et les Erinyes qui obtiennent un culte et gardent une fonction de terreur permanente à Athènes.

2. Institution du tribunal de l'Aéropage par Athéna. *Euménides*.³

Dans les *Euménides*, les Erinyes représentent le chœur. Elles sont les divinités de la vengeance de Clytemnestre ; appelées par son sang, elles exigent l'identique, le sang appelle le sang, la violence du châtement doit être la répétition de la violence de l'acte. Les Erinyes représentent la nuit, la violence, le passé, le sang, l'inconscient.

La pièce va consister à régler ce cas : le jugement d'Oreste pour son crime.

Les divinités, Apollon et Athéna, représentent d'habitude, l'ordre des choses. Le monde suppose cette polarité entre le céleste et le nocturne. Athéna aurait pu employer la foudre contre les Erinyes, elle y renonce parce qu'elle se refuse à répéter la violence. Ce qui va être en jeu, c'est l'histoire particulière de la cité et son devenir. Mais Athéna ne sait pas quoi faire, l'affaire est trop compliquée dit-elle. **Oreste a commis un crime mais il est aussi victime, les Erinyes ont le droit pour elles, le droit de la mère est imprescriptible.** La situation apparaît sans issue. C'est la définition même du conflit tragique.

La grande nouveauté de la pièce d'Eschyle réside ici : l'existence d'un monde organisé va dépendre de ce qui se passe sur scène, elle dépendra de la parole, de l'argumentation. Athéna va créer une instance tierce, un tribunal.

Athéna choisit des juges qui prêtent serment. Le serment veut dire que le juge reconnaît qu'il appartient à un monde organisé et, s'il est parjure, il se met en dehors du monde. L'institution du tribunal doit rester identique à lui-même quand surgit une crise. Les démocrates tenaient beaucoup à l'idée d'une loi intangible. Eschyle prend parti pour les réformes de la démocratie.

³ Voir les extraits du texte cités Par Pierre Judet de la Combe, site IHEJ.

Retranscription partielle de l'intervention de Pierre Judet de la Combe

Le tribunal est une instance collective qui vote et va décider, sa décision dépendra des arguments. Athéna s'est réservée la faculté de voter et son vote comptera double. Oreste sera acquitté parce que les votes se sont répartis de manière égale.

3. Erinyes, terreur, justice et Démocratie, *Euménides*.⁴

Les arguments sont échangés dans la pièce.

Les Erinyes, paradoxalement, alors qu'elles sont les divinités de la vengeance, argumentent pour le choix du juste milieu : « ne donne ton suffrage ni au régime anarchique, ni à la tyrannie, partout c'est le milieu qui fait régner le dieu. » La ligne médiane est ce qui permet d'éviter d'aller de catastrophes en catastrophes. Pour les Erinyes, il est évident qu'Oreste va être condamné, ce qui explique qu'elles acceptent le tribunal. Le matricide est le crime le plus horrible parce que tuer son propre sang est le signe de la guerre civile et il devra être condamné. La justice n'est pas spontanée, la terreur est nécessaire pour former les hommes à la modération, sinon qui s'inclinerait devant la justice ?

Athéna dit la même chose, mais pour elle, c'est l'équilibre des voix qui donne la décision juste, qui permet de trouver la voie médiane.

Il y a donc deux manières de penser le droit, la vie sociale possible : soit la terreur, soit l'institutionnalisation par l'équilibre des voix. Mais ceci est insuffisant. D'un côté, condamner Oreste serait mécanique, l'application de la loi est mécanique, de l'ordre de la malédiction. De l'autre côté, les arguments apparaissent souvent insatisfaisants et ont été très critiqués.

4. Arguments d'Apollon pour l'acquittement d'Oreste. *Euménides*.⁵

L'argument d'Apollon pourrait être qualifié aujourd'hui d'argument scientifique, il fait appel à ce que nous nommerions aujourd'hui un argument génétique. Il se réfère à une théorie de la reproduction très commune à l'époque : Clytemnestre n'est pas la mère d'Oreste parce que seul le géniteur dispose d'une semence, elle est la nourrice, celle qui a porté l'enfant sans lui faire de mal. Le crime de ce fait est moins monstrueux.

5 Argument d'Athéna pour Oreste. *Euménides*.⁶

Athéna pour argumenter fait appel à sa propre histoire : elle n'a pas de mère, est issue de la tête de Jupiter. Elle explique de ce fait ne pas s'intéresser en premier à la mort d'une femme, Clytemnestre, qui a tué un homme, Agamemnon, le roi, le protecteur de la cité. Elle dit appartenir à son père et n'avoir aucune raison de s'intéresser au sort d'une femme elle-même coupable. Son argument a aussi été critiqué mais il peut être qualifié d'authentique parce qu'il fait appel à son histoire personnelle, intime.

Les votes des juges pour la condamnation et pour l'acquittement sont égaux, le vote des citoyens a donc été contre Oreste. Oreste est acquitté à cause du vote d'Athéna en sa faveur, puisque sa voix compte double.

⁴ Voir les extraits cités par Pierre Judet de la Combe, site iHEJ.

⁵ Voir les extraits cités par Pierre Judet de la Combe, site IHEJ.

⁶ Idem.

6 Fonction des Erinyes, après l'accord d'Athéna. *Euménides*.⁷

Cette décision du tribunal met en colère les Erinyes. Pour les apaiser, Athéna va créer un culte et un temple pour elles qui seront le complément du droit. Elles seront honorées. Leur fonction ne sera plus de poursuivre à travers le monde tous les mortels coupables de meurtres mais de faire en sorte qu'il y ait à Athènes, dans ce lieu précis, un cadre de terreur qui fait que les hommes ne vont pas transgresser les lois mais surtout qui va leur permettre de comprendre les coups, les malheurs du passé, de comprendre les individualités et leur lien avec les histoires oubliées. Un acte injuste laisse une trace dans une société, ce qui compte ce n'est pas la seule responsabilité individuelle, c'est l'évènement du malheur et sa compréhension.

L'interprétation traditionnelle de *Orestie* y voit un progrès du droit : le passage de la vendetta à la création d'une juridiction. Mais cette interprétation ne tient pas compte du contexte historique, Athènes n'a jamais connu le modèle de la vengeance familiale incessante.

Eschyle va beaucoup plus loin dans sa pièce, reconnaît une double fondation du droit : la première fondation est institutionnelle, le tribunal avec une fonction délibérative. Mais cette fonction ne suffit pas. Il doit s'y ajouter une fonction politique et religieuse, c'est la reconnaissance du principe représenté par les Erinyes : « leur lot est de mettre personnellement en ordre toutes les affaires humaines. Ces lourdes souffrances, qui ne les a pas rencontrées ne sait pas d'où viennent les coups de la vie. Car les fautes héritées des ancêtres les amènent devant elles. Le désastre est muet, lui ; il a beau crier fort, les colères ennemies le broient. » La Justice trouve son équilibre grâce à ces deux dimensions.

⁷ Idem.